

**Publication conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes (la «Loi sur la Transparence»)*****Information Réglementée***

Anvers, 20 décembre 2016, 17h45 CET

**Dénominateur**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2016, TINC a lancé une augmentation de capital en numéraire avec droits de préférence extra-légaux, via l'émission de nouvelles actions au prix de 11,25 euros par action, soit un montant total brut de 76.704.547,50 euros.

Suite à cette opération, 6.818.182 actions nouvelles ont été émises le 19 décembre 2016 et le capital social a augmenté de 40.874.319,27 euros. Le nouveau capital total, représenté par 20.454.546 d'actions, sera de 122.622.636,26 euros. Chaque action représente une voix.

Le nombre total d'actions de 20.454.546 sera le nouveau dénominateur pour les notifications en vertu des règles de transparence.

Tout dépassement du seuil de 5% des droits de vote, ou multiple de 5%, doit donner lieu à une notification.

**Contact:**

Manu Vandenbulcke, CEO TINC

T +32 3 290 21 73 – [manu.vandenbulcke@tincinvest.com](mailto:manu.vandenbulcke@tincinvest.com)

Bruno Laforce, Investor Relations TINC

T + 32 3 290 21 73 – [bruno.laforce@tincinvest.com](mailto:bruno.laforce@tincinvest.com)

---

**À propos de TINC**

TINC est une société d'investissement cotée en bourse qui détient des participations dans des entreprises actives dans la création et l'exploitation d'infrastructures. TINC détient un portefeuille diversifié de participations dans des actifs d'infrastructure, tels que des routes, des lignes de tram, un centre d'entreprises, un parking et des infrastructures énergétiques, en Belgique, aux Pays-Bas et en Irlande. Ce portefeuille génère des flux de trésorerie d'un caractère durable sur le long terme et qui forment la base de la politique de distribution de dividendes de TINC. Les participations sont activement gérées par une équipe expérimentée de professionnels des infrastructures établis à Anvers et La Haye. TINC est cotée sur Euronext Bruxelles depuis le 12 mai 2015.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur [www.tincinvest.com](http://www.tincinvest.com)

---